



## L'image du jour

**19 octobre 2021** – L'administration fédérale civile, le Département fédéral de la défense et treize entreprises veulent être exemplaires en matière de protection du climat. Ils se sont engagés mardi à augmenter leur efficacité énergétique d'ici 2030 et à développer les énergies renouvelables.

L'initiative «Exemplarité Energie et Climat» est entrée dans sa deuxième phase avec un nouveau champ d'action, les flux financiers respectueux du climat. Les décisions d'investissement prises aujourd'hui déterminent en partie la quantité de gaz à effet de serre qui sera émise à l'avenir, explique l'Office fédéral de l'énergie. (keystone)